



MUNICIPALITE  
D'ESCAUDŒUVRES



AVRIL 2007

Bulletin mensuel d'informations municipales

Permanences de  
Monsieur le  
Maire :  
  
Samedi  
de 9 H à 12 H  
en Mairie  
Sur rendez-vous

#### MUNICIPALITÉ

**ÉGO Patrice,**

Maire

**LEFEBVRE Guy,**

Urbanisme et  
Développement  
Économique

**MORY Nicole**

Sports et Jeunesse

**MORCHOISNE**

Maurice

Travaux

**RICHEZ Annick**

École, Petite Enfance

**CANDELIER**

Anne Sophie

C.C.A.S.

**PLATEAU André**

Culture Fêtes  
et Cérémonies

**DOMISE-PAGNEN**

Gérard

Finances

Développement

Économique

**DHAUSSY**

Marie-Thérèse

Environnement

Cadre de Vie

## Mot du Maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

A la suite de travaux réalisés actuellement à la Mairie, un sérieux problème informatique a empêché l'édition du budget primitif 2007. Le vote prévu le 13 Avril a été reporté au 30 Avril. Nous avons eu l'accord pour le report de Madame la Sous-préfète de Cambrai.

Nous avons décidé :

- **de baisser les taxes directes locales : la taxe d'habitation, les taxes foncières bâties et non bâties**

Cette baisse pouvait être encore plus élevée, comme l'a proposé Monsieur Leclair, mais les travaux futurs de la salle polyvalente nous amènent à être prudents pour cette année 2007.

Un bureau de contrôle technique réalisera un diagnostic sécurité du bâtiment et une assistance technique pour le rapport de mise en conformité.

Nous avons aussi décidé :

- **d'augmenter les subventions à certaines associations et au C.C.A.S.** mais globalement le total des subventions baisse de 85.000 € car les subventions pour AFPI-ARIL et L'ORCHESTRE D'HARMONIE n'existent plus.

Le budget primitif 2007 vous est expliqué en détail par Monsieur Gérard DOMISE-PAGNEN, Maire Adjoint aux Finances.

Les inscriptions pour le Centre de Loisirs sans hébergement (du 9 au 27 Juillet et du 6 au 24 Août) se feront à partir du 28 Mai. Un centre sportif avec 11 activités, deux centres : maternel et pour les 7-16 ans avec pour les plus de 15 ans, un hébergement en gîte près de la mer en Juillet et d'autres surprises.

Nos réunions dans les quartiers continuent. Nous serons à l'écoute de vos préoccupations journalières concernant votre sécurité avec des panneaux de signalisation qui permettront le ralentissement des voitures, avec un sens de circulation étudié pour la ville et le retrait des « dos d'âne » gênant votre tranquillité.

C'est avec le fleurissement de notre Cité que je terminerai ce mot en vous souhaitant de venir nombreux aux festivités que nous vous préparons déjà pour le mois de Juin.

Patrice EGO



## FETE COMMUNALE

### LES FORBANS

Vendredi 22  
Juin 2007

Salle Polyvalente  
à 21 heures

5 euros

(organisation municipale)



Retenez dès maintenant  
2 dates de spectacles :

8 Septembre :  
Les amoureux de  
Séville  
(comédie musicale)

21 Octobre :  
Du dallache dins  
l'rassaquache  
(spectacle patoisant)

Ces 2 spectacles sont  
organisés par l'OMCE  
et la Municipalité  
Salle Polyvalente



## Nos Activités de Juin 2007

Voici le calendrier connu à ce jour des manifestations culturelles et festives du mois de Juin :

**Samedi 2 Juin** : Fête des Mères à la Salle Polyvalente

**Vendredi 8 - Samedi 9 - Dimanche 10 Juin** : Exposition « Le Cirque » - Médiathèque Liberté

**Vendredi 8 Juin - 20 H 30** : Conférence sur l'évolution et la vie du cirque

**Dimanche 10 Juin** : Brocante avec cette année une animation des rues par un jazz-band entre autres

**Dimanche 17 Juin** : Concours de Pêche Daniel Carliez de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

**Jeuudi 21 Juin** : Fête de la Musique - Centre Benoît Frachon

**Samedi 23 - Dimanche 24 - Lundi 25 Juin** : Fête Communale

**Samedi 23 Juin - 15 H** : Course cycliste

**Dimanche 24 Juin - 15 H** : Grand défilé carnavalesque dans les rues de la ville  
(départ Parking Auchan)

**Lundi 25 Juin - 20 H 30** : Concert de la ducasse par l'Harmonie Municipale d'Escaudœuvres  
à la salle polyvalente

**Lundi 25 Juin - 23 H** : Grand feu d'artifice à l'étang communal

Cette liste n'est pas exhaustive. Les manifestations qui viendront s'ajouter vous seront  
communiquées au fur et à mesure.

## Commission Sports et Jeunesse



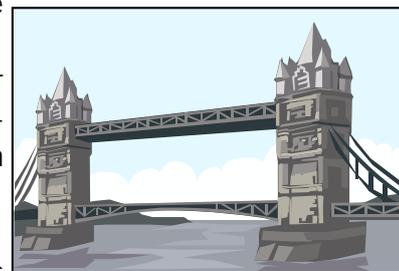
### Voyage des 15/17 ans

La Municipalité a organisé un voyage gratuit à LONDRES pour les ados de 15 à 17 ans pendant les vacances de Pâques.

79 jeunes encadrés par 8 animateurs sont partis pour l'Angleterre dans des bus tout confort. Après un arrêt pour le petit déjeuner, ils ont embarqué sur le Shuttle à Calais en direction de FOLKSTONE où ils ont débarqué à 9 H 00 (heure anglaise). Direction LONDRES pour une visite guidée de la ville; après avoir traversé le pont de Tower Bridge, ils ont pu découvrir :

la Tour de Londres- la Cathédrale St-Paul - la Cour Royale de justice - le Covent Garden - Big Ben - la Maison du Parlement - l'Abbaye de Westminster - la Maison du 1er Ministre Tony Blair au fameux 10 Downing Street. Ils ont assisté à la relève de la garde de la Reine.

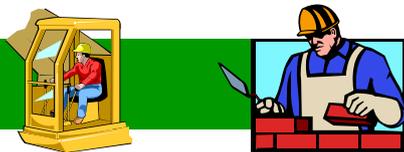
Puis Direction Trafalgar Square et Picadilly Circus où ils



ont été déposés devant le Saint James Hôtel pour une visite libre des artères les plus commerçantes et les plus prestigieuses : OXFORD STREET - REGENT STREET - CARNABY STREET; chacun d'entre eux avait reçu un plan de la ville pour retrouver facilement le bus pour le retour à 16 heures.

Par la faute de 4 jeunes qui n'ont pas respecté les consignes pour l'horaire, un bus a été retardé pour le départ du shuttle prévu à 19 H50. Il a fallu attendre le

suyant ce qui, bien entendu, a entraîné des désagréments pour le retour. L'inconscience de certains a pénalisé tout le groupe. Un peu de civisme est souhaitable ou nous serions obligés, à l'avenir, d'exclure certains adolescents des prochains déplacements.



## Travaux aménagements divers

- Terrain de boules à la Cité des Fleurs (Les Lilas) : les services techniques municipaux ont confectionné des bancs qui ont été installés à proximité de la salle Aragon. Le terrain de boules a été entièrement réaménagé.

D'autres bancs vont être confectionnés par les services techniques pour être installés en divers endroits de la commune : à l'étang, aux squares . . .

- Eglise : les responsables de la paroisse nous avaient fait part de leur souhait de voir se réaliser des travaux à l'église en particulier dans le chœur. Ces travaux seront réalisés par les services techniques municipaux : réaménagement du chœur, constructions de 2 salles à droite de l'Eglise (en remplacement du presbytère). Ils débuteront après les communions solennelles et dureront environ six semaines.

- Mairie : les travaux d'aménagement se terminent. Monsieur le Maire et ses adjoints auront enfin leurs bureaux commencés depuis Octobre 2006. Ainsi, ils pourront recevoir en toute confidentialité les citoyens.



## Urbanisme - Démocratie Locale



L'ancienne équipe municipale avait souhaité se porter acquéreur du site Vandorpe, 94 rue d'Erre, afin d'y transférer les services techniques.

Après visite et analyse, il s'avère que ces bâtiments contiennent beaucoup d'éléments pollués (amiante, ciment, bassins de rétention d'huile usagée). La restructuration du site nécessite une grosse dépollution et des aménagements coûteux.

Nous avons donc demandé à la communauté d'agglomération de Cambrai d'être rattaché à une convention cadre afin de rendre possible l'intervention de l'E.P.F. (Établissement Public Foncier). Notre demande de rattachement a été acceptée à l'unanimité par l'Assemblée Communautaire en date du 13 Avril 2007. Cet établissement régional va donc porter le projet de la restructuration du site Vandorpe, en assurera la démolition et sa dépollution (cet organisme prenant à sa charge une bonne partie des coûts . . .).

Suite à cela, un programme de 15 logements verra le jour avec la Société Partenord très certainement à l'horizon 2009/2010.

Toujours dans le domaine du logement, nous avons intercédé auprès de Monsieur Jean-Jacques Ségard, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai chargé du logement (cette compétence dépend de la Communauté d'Agglomération) afin que la Ville d'Escaudœuvres soit inscrite dans le P.L.H. (Plan Local de l'Habitat) de l'Agglomération.

Nous avons inscrit la réalisation de 16 logements locatifs aidés en 2007/2008. 35 logements locatifs aidés ainsi que 20 logements en accession à la propriété (V.E.F.A.) en 2009/2010.

A noter que l'ancienne équipe municipale n'avait fait part d'aucune réservation en matière de financement aidé. . . . .

## Environnement - Cadre de Vie



Il est nécessaire d'enlever les arbres et arbustes situés dans les massifs qui se trouvent sur la rue Jean Jaurès, route départementale en direction d'Iwuy. Les arbres sont morts ou malades. Des arbres nouveaux seront replantés à l'automne.

Pendant l'été, ces parterres seront fleuris.

**UN RENDEZ-VOUS** : 2<sup>ème</sup> nettoyage citoyen le **SAMEDI 2 JUIN 2007 à 8 H 30 au Centre Benoit Frachon**  
Inscriptions en Mairie.



## **Projet d'installation de classes pupitres dans les écoles primaires**

### Quelques dates à retenir :

Permanences des  
Assistants sociaux sur  
rendez-vous au  
03.27.72.65.30

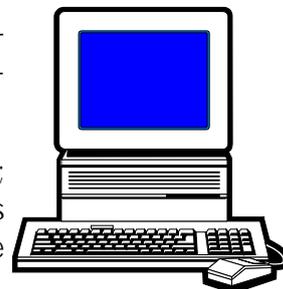
Mme LEVEL : tous les  
Mardis après-midi  
Mme SCHRAEN : tous les  
Jeudis matin

Une permanence CCAS a  
lieu le Samedi matin en  
Mairie par les membres  
de cette commission.

**Une permanence  
logement a lieu le  
Samedi matin  
en Mairie par  
Mr Guy Lefebvre**

La Commission des Écoles ainsi que les représentants des parents d'élèves et du Conseil Municipal ont été invités à se rendre à l'école de Walincourt pour voir fonctionner une classe pupitre.

Dans cette classe de CM2, **chaque enfant dispose d'un ordinateur**; tous les postes fonctionnent en réseau et le maître peut contrôler, à tous moments sur son écran, le travail de chacun des enfants. Chaque élève travaille ainsi à son rythme avec beaucoup d'efficacité et de plaisir.



L'informatique (via Internet) est un formidable moyen de connaissances et de découvertes, c'est une fenêtre ouverte sur le monde; les enfants apprennent ainsi à le maîtriser et à l'utiliser à bon escient (expression écrite, correspondance scolaire, journal de classe). Il ne s'agit plus de jeux, mais d'un travail citoyen qui favorise la construction de la pensée.

**Les cahiers et l'écriture ne sont pas pour autant bannis de cette classe**, qui fonctionne en classe pupitre, à raison de 1/3 du temps scolaire.

Les élèves possèdent le « brevet » informatique B2 i de niveau 1 à leur entrée en 6<sup>ème</sup> et l'expérience menée dans les différentes classes du département prouvent que les élèves progressent **tous plus rapidement surtout les plus faibles**.

Nous souhaitons offrir aux élèves d'Escaudœuvres par le biais d'un site informatique performant, cette possibilité d'accéder aux techniques modernes qu'ils seront amenés à utiliser dans leur vie et au travail.

Les Inspections Départementale et Académique, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ainsi que Monsieur Minet, Conseiller Pédagogique en Informatique, se sont engagés à aider et soutenir les enseignants afin qu'ils puissent recevoir une formation adaptée.

## **Loisirs du Mercredi et Centres Aérés**

Nous souhaitons également offrir aux enfants d'Escaudœuvres des loisirs de qualité, un accueil le matin et le soir après la classe qui respectent le rythme de chacun; des loisirs du mercredi avec un projet éducatif visant l'épanouissement de chacun et le respect d'autrui, offrant des activités manuelles enrichissantes, des sorties et du sport.

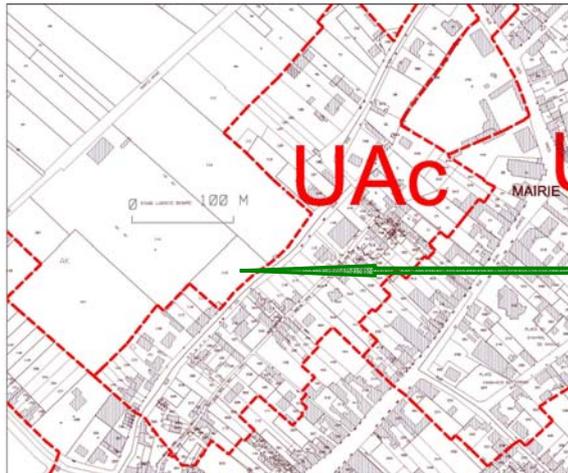
L'encadrement est compétent et diplômé.

A chaque période de vacances scolaires, les centres aérés offrent un panel d'activités culturelles et sportives et des sorties éducatives; tout ceci doit contribuer à rendre nos centres et notre ville attractive pour les familles.

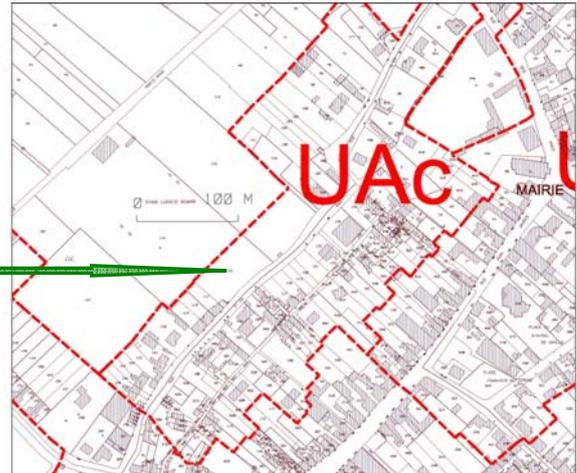




*Avant*



*Après*



**L'objet de la révision simplifiée est la réalisation de logements locatifs sociaux de type individuel, sur une superficie de terrain de 53 ares 02.**

**Classés en zone NDa (zone correspondant aux bassins existants de la sucrerie – peuvent également y être aménagés des espaces verts et de loisirs), ces terrains seront prochainement en zone UAc (zone urbaine) à vocation d'habitat.**



Le dossier de cette révision simplifiée est consultable en mairie aux heures d'ouvertures pendant toute la durée de la procédure.

L'enquête publique se déroulera du Vendredi 1<sup>er</sup> Juin au Lundi 2 Juillet 2007.

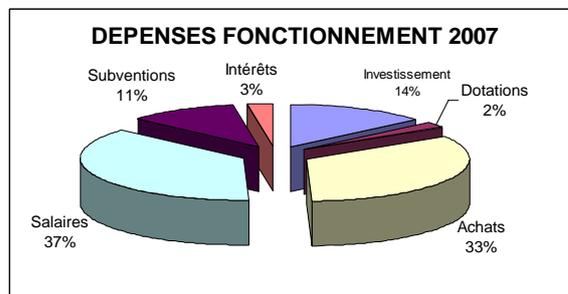
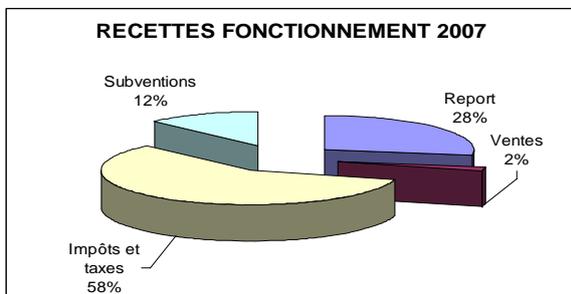
Madame Marinette BRULE, Commissaire Enquêteur, recevra en Mairie les :

- Vendredi 1<sup>er</sup> Juin 2007 de 9 heures à 12 heures
- Samedi 9 Juin 2007 de 9 heures à 12 heures
- Mercredi 13 Juin 2007 de 14 heures à 17 heures
- Jeudi 21 Juin 2007 de 17 heures 30 à 19 heures 30
- Lundi 2 Juillet 2007 de 14 heures à 17 heures

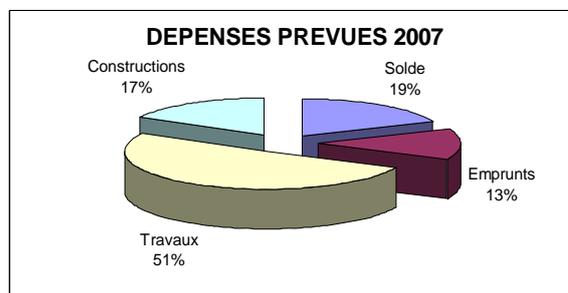
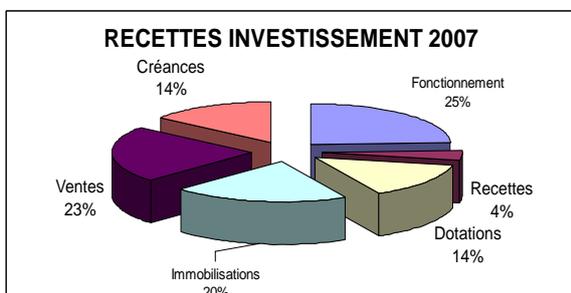
# BUDGET PRIMITIF 2007

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
COMPTES	RECETTES 2007	COMPTES	DEPENSES 2007	COMPTES	RECETTES 2007	COMPTES	DEPENSES 2007
002 - Report exploitation précédent	1 421 129,00 €	023 - Virement à l'investissement	729 656,92 €	021 - Virement pour fonctionnement	729 656,92 €	001 - Solde d'investissement	560 376,92 €
013 - Dotation des collectivités sur contrats aidés	20 000,00 €			040 - Recettes et amortissements matériels	110 000,00 €	16 - Emprunts et dettes	398 100,00 €
042 - Transfert entre sections		042 - Dotation aux amortissements	110 000,00 €	10 - Dotations des collectivités	433 477,00 €		
				20 - Immobilisations	612 820,00 €	20 - Frais d'études, licences et brevets	40 000,00 €
70 - Vente de produits des domaines	84 500,00 €	011 - Achats de fournitures, entretien et réparations et services extérieurs, impôts et taxes	1 746 221,00 €	21 - Immobilisations		21 - Travaux, voirie, bâtiments publics, matériel, outillage, etc.	1 494 820,00 €
73 - Impôts et taxes	3 069 861,00 €	012 - Salaires et Charges de personnel	1 954 770,08 €	024 - Vente d'immeubles	689 000,00 €	23 - constructions et installations en cours	512 100,00 €
74 - Dotations, subventions des collectivités	642 165,00 €			27 - Créances d'immeubles	430 443,00 €		
75 - Revenus des immeubles		65 - Subventions aux associations, C.C.A.S. et aux organismes	566 007,00 €				
76 - Produits financiers		66 - Intérêts sur emprunts	131 000,00 €				
	<b>5 237 655,00 €</b>		<b>5 237 655,00 €</b>		<b>3 005 396,92 €</b>		<b>3 005 396,92 €</b>

## 1 - FONCTIONNEMENT



## 2 - INVESTISSEMENT



### 3 – ANALYSE DU BUDGET 2007

Le budget d'investissement tient compte tout d'abord de l'impérieuse nécessité de mettre la salle polyvalente aux normes de sécurité.

C'est la priorité des priorités pour le conseil municipal :

- Il va d'abord effectuer les travaux de protection incendie pour **40 000 €** Après une nouvelle expertise, d'autres travaux de mise en conformité sont à prévoir (plafonds, locaux annexes, plancher).

Il y a aussi urgence à terminer les travaux commencés par l'ancienne municipalité et pour certains à revoir complètement leur conception :

- Pour la mairie : La réfection de la toiture, le réaménagement des locaux et du parking, l'achat de matériel de bureau, l'informatique, pour un montant estimé à **200 000 €**
- Pour la poste : Les travaux de toiture et l'aménagement de l'ancien logement (futur local de l'association « Scaldocouture ») vont s'élever à **50 000 €**
- Divers autres petits travaux (clôture voie S.N.C.F, aménagement d'un abri des mamans école Suzanne Lannoy, parking de l'ancienne salle des fêtes, réaménagement de la médiathèque ...) se chiffrent à environ **200 000 €**

Dans les prévisions, on peut citer :

- Pour la voirie : La réfection du chemin de Cauroir, la signalisation des rues, l'information, la propreté vont coûter **250 000 €**
- Les réfections des écoles et la création de classes pupitres s'élèveront à **150 000 €**
- Les travaux de toiture de l'église et la réfection du chœur seront de l'ordre de **30 000 €**
- La réfection de l'étang : la remise en état de l'île, la clôture et le local de l'étang se monteront à **35 000 €**
- A cela s'ajouteront **200 000 €** de matériel technique et de véhicules (camions).

Le conseil municipal a engagé aussi d'autres projets qui vont se chiffrer à plus de **800 000 €** citons :

- L'étude de la nouvelle salle des fêtes
- La réfection de la rue du Marais
- Les frais liés à la réfection de la rue Jean Jaurès
- La réalisation d'un mini terrain d'entraînement au Hockey
- L'aménagement paysager de la ville, lié au Plan Local d'Urbanisme
- L'aménagement du sous-sol de l'école Suzanne Lannoy
- La viabilisation de nouveaux lotissements prévus près de la cité des Fleurs (le Clos Saint-Pierre) et dans la rue d'En Bas
- La constitution d'une épicerie solidaire
- Le square à l'emplacement du « hangar Hardy »
- La réalisation d'un parking, rue du 4 septembre 1870
- Le fleurissement de la ville.

Cette liste n'est, bien entendu, pas exhaustive. L'ensemble de ces mesures va donc engager plus de **2 000 000 €**

En matière de personnel communal, le conseil municipal a voté un budget prévisionnel supérieur aux années précédentes, afin de se donner les moyens de mettre en œuvre une politique raisonnée. Après avoir analysé la situation actuelle des personnels, des formations spécifiques destinées aux jeunes actuellement en contrat précaire seront mises en place afin de leur donner tous les outils nécessaires à une pérennisation de leur emploi au sein des services municipaux. Les nouveaux titulaires seront alors aptes à servir avec compétence et efficacité les missions qui leur seront confiées.

En matière de subventions, le conseil municipal a été fidèle à sa politique ; à savoir, donner les moyens aux associations qui s'évertuent à développer leur activité. Toutes ces sociétés ont vu leur dotation calculée en fonction de leurs besoins réels. La municipalité n'interviendra désormais que pour l'entretien et le fonctionnement de leurs installations, le prêt de véhicules pour le déplacement des équipes, la publicité de leurs manifestations, les dotations de coupes ou trophées. Les lots, le courrier et le téléphone seront à leur charge afin de respecter une parfaite équité entre l'ensemble des associations municipales.

La municipalité a également voté une subvention au C.C.A.S. de **150 000 €** afin qu'il puisse continuer de rendre de grands services aux plus démunis. A terme, le C.C.A.S., transformera, l'aide actuelle (sous forme de colis) par la création d'une épicerie solidaire.

Elle a également engagé une grande étude dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme pour changer l'aspect de notre ville en faisant ressortir ses atouts et en essayant de gommer ses défauts (grands parcs, chemins de promenades, aménagement de la voie sur berge de l'Escaut, pistes cyclables le long des grandes voies). Bref il faudra que la traversée de notre ville soit un plaisir. Beaucoup auront ainsi l'envie de s'y installer.

Nous espérons que la population nous donnera le temps afin de réaliser tous ces grands projets. Nous avons, cette profonde volonté de rendre à notre ville la place qu'elle mérite au sein de la communauté d'agglomération de Cambrai.

Pour conclure, votre conseil municipal avait la volonté de diminuer la pression fiscale, pour la première fois, cette année. Les taux communaux d'imposition des trois taxes directes locales vont ainsi passer de :

1. Pour la taxe d'habitation un taux de 26.12 à 25.01, **soit 4.20 % de baisse réelle**
2. Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties un taux de 19.64 à 18.80, **soit 4.30 % de baisse réelle**
3. Pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties un taux 69.53 à 66.57 **soit 4.25 % de baisse réelle**

Gérard DOMISE-PAGNEN  
Adjoint aux finances